



VÉLO QUI RIT

Lons le Saunier, le 26 février 2005

**Communauté de Communes
du Bassin de Lons Le Saunier**

65 rue Bercaille

39000 Lons le Saunier

A l'attention de :

M. PELISSARD - Président de la Communauté de communes

M. CHOULOT - Vice Président Environnement

Objet : Projet Voies vertes

PJ : Avis de délibérations du CA 18 nov 04

Messieurs,

Février 2005, VELO QUI RIT est à présent représentant de l'Association AF3V Association Française Véloroutes Voies Vertes. Sollicitée par cette Association nationale, VELO QUI RIT a accepté cette mission de relais local jurassien pour la promotion des voies vertes dans le département.

Le but de l'AF3V est d'agir pour des voies vertes multi-usagers et des véloroutes sécurisées.

Concernant le projet sur le bassin lédonien, nous aimerions être destinataire du Compte rendu du Comité de pilotage voies vertes du 10 novembre 2004 et connaître l'état d'avancement du projet...

Nous avons par ailleurs pris connaissance de l'avis de délibérations du Conseil d'Administration de Réseau Ferré de France lors de la séance du 18 novembre 2004. Après délibération, il a été décidé de retirer les décisions de fermetures de voies ferrées dont celle-ci :

« Décision de fermeture du 25 janvier 2001 de la section de ligne Bletterans à Lons le saunier comprise entre les PK 393.039 et 406.959 de la ligne n°868 de Chaugey à Lons le Saunier ».



Ainsi la section Lons Le Saunier - Courlans ne serait plus en vente... Peut être avez-vous cette information et avez-vous déjà envisagé une alternative ? Aujourd'hui des communautés de communes ont recours à une location bail des voies non cessibles pour réaliser les itinéraires voies vertes. Vous comprendrez l'intérêt que VELO QUI RIT porte à cette information.

Ce tronçon représente, comme nous l'avons développé à maintes reprises, un axe structurant pour le développement des itinéraires cyclables et une entrée privilégiée en ville vers la gare.

La procédure de location étant plus aisée à mettre en œuvre, l'aménagement de ce tronçon au Sud de la Communauté de communes revient au premier plan.

En tant qu'Association d'usagers et Représentant de l'AF3V, nous serons attentifs à l'évolution du projet devant prendre en compte à présent cette nouvelle donnée.

Dans l'attente de recevoir le compte rendu de réunion du COPIL du 10 novembre 2004 et de connaître vos décisions sur le tronçon SUD de la voie verte.

Recevez, Messieurs, nos sincères salutations véloquiritistes.

Pour le Conseil d'Administration

Marie LOUESSART
Présidente VÉLO QUI RIT

Copie pour information : Association de Promotion des Voies Ferrées Jurassiennes



